



« *Éduquer, nourrir et  
faire grandir la vie* »

# GRAND PROJET DE DÉVELOPPEMENT À KINSHASA - NSELE



*Un programme d'éducation et d'agroalimentaire au service  
des enfants, des jeunes et des familles.*

# 1. LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT

## Vision et fondements

---

La **Congrégation des Sœurs de la Croix** présente un projet majeur de développement à Kinshasa, dans la commune de Nsele, en République Démocratique du Congo. Ce projet d'envergure, à la fois éducatif et agroalimentaire, s'inscrit dans la continuité de l'œuvre d'Adèle de Glaubitz et répond à la mission fondamentale de la Congrégation : servir les plus pauvres, accompagner les enfants, les adolescents et les familles, et construire avec eux les conditions d'un avenir meilleur.



Après l'acquisition d'un terrain de 8,5 hectares dans un environnement en plein essor, la Congrégation souhaite y développer deux pôles indissociables : un pôle éducatif comprenant une école maternelle et primaire et un pôle agroalimentaire centré sur le maraîchage, l'élevage et la formation professionnelle. Une activité complémentaire d'écotourisme solidaire viendra renforcer l'autonomie financière du site et offrir des opportunités de sensibilisation et d'épanouissement aux jeunes.

Ces initiatives ne sont pas juxtaposées : elles se répondent et s'enracinent dans une même vision spirituelle et sociale. Éduquer et nourrir sont deux gestes d'amour indissociables. L'éducation libère l'esprit et ouvre la voie de la dignité. L'alimentation et la formation agricole nourrissent le corps, soutiennent la vie et construisent l'autonomie.

À travers ce projet, la Congrégation veut créer un espace de croissance intégrale où chaque enfant, chaque famille et chaque jeune pourra apprendre, travailler, se nourrir et espérer. Il s'agit d'un projet de foi et de développement, d'unir la force spirituelle de la mission à des actions concrètes pour la population kinoise.



## **2. Contexte et enjeux en République Démocratique du Congo**

---

La République Démocratique du Congo est le deuxième plus vaste pays d'Afrique, avec une population estimée à plus de 105 millions d'habitants. Riche en ressources naturelles et humaines, elle fait pourtant face à de profondes inégalités et à une pauvreté persistante. Plus de 70 % de la population vit en milieu rural, et l'agriculture, bien qu'essentielle, souffre d'un manque d'infrastructures et de soutien technique.

Kinshasa, capitale du pays, compte environ 17 millions d'habitants. C'est l'une des plus grandes agglomérations francophones au monde. Sa population, très jeune, plus de la moitié a moins de vingt ans est confrontée à des conditions de vie difficiles : chômage élevé, manque d'accès à l'eau potable, à l'électricité et aux soins de santé. Environ 60 000 enfants y vivent dans la rue, sans repères familiaux ni accès à l'éducation.

Dans ce contexte, l'éducation et la sécurité alimentaire représentent deux priorités vitales. Offrir aux enfants et aux jeunes un cadre éducatif stable et des perspectives d'avenir est essentiel pour rompre le cercle de la pauvreté. De même, encourager la production locale et durable permet d'assurer la subsistance des familles et de créer une économie vivante au service du bien commun.

## **3. La mission et l'expérience de la Congrégation des Sœurs de la Croix**

---

Fondée en 1848 à Strasbourg par Adèle de Glaubitz, la Congrégation des Sœurs de la Croix appartient à ce grand courant apostolique du XIX<sup>e</sup> siècle animé par le désir de servir les plus pauvres. La Croix est au cœur de sa spiritualité. Par elle, les Sœurs apprennent à reconnaître la tendresse de Dieu et la détresse de l'homme, et à agir avec humilité, pureté d'intention, recueillement et charité.

Depuis près de deux siècles, la Congrégation s'engage auprès des plus fragiles en France, en Allemagne, au Cameroun et en République Démocratique du Congo. Ses œuvres éducatives, sociales et sanitaires témoignent d'un engagement durable, adapté aux besoins de chaque époque. Les Sœurs ont fondé des écoles, des maisons d'accueil, des centres de santé et des projets agricoles au service de la dignité humaine.

En Afrique, leur présence remonte à 1934 au Cameroun, où elles ont ouvert un noviciat et formé des générations de religieuses africaines. En 2010, elles s'implantent en République Démocratique du Congo à Kimbondo, au sein d'un grand hôpital pédiatrique. Là, elles accompagnent les enfants de la rue, les orphelins et les jeunes en situation de handicap, leur offrant éducation, soins et formation humaine. Cette expérience, fondée sur la proximité et la confiance, a inspiré le projet de Nsele.

## 4. Les pôles de développement : Éducation, Agroalimentaire, Écotourisme

---

### 4.1 Pôle Éducation

**Le pôle éducatif** constitue le cœur du projet. Il prévoit la construction d'une école maternelle et primaire pour accueillir les enfants de Nsele et des environs. Cette école se veut un lieu d'apprentissage, de vie et de fraternité, où les enfants pourront développer leurs capacités intellectuelles, sociales et spirituelles.

Les Sœurs de la Croix entendent y promouvoir une éducation de qualité, adaptée aux réalités locales, et fondée sur des valeurs universelles : respect, solidarité, autonomie et engagement. Des programmes de formation seront mis en place pour les enseignants, ainsi qu'un accompagnement des mamans et des familles afin de renforcer les compétences parentales et économiques.

L'investissement initial s'élève à 281 000 \$ pour la construction de dix salles de classe, d'une bibliothèque, d'une ludothèque, d'une cantine et d'espaces extérieurs. Le budget annuel de fonctionnement est de 185 700 \$, comprenant la rémunération de vingt enseignants et l'achat du matériel pédagogique. Les démarches administratives nécessitent un budget complémentaire de 26 000 \$.

Ce pôle éducatif s'inscrit dans le Plan quinquennal 2024–2029 du gouvernement congolais, axé sur l'accès équitable à l'éducation, la qualité de l'enseignement et la modernisation des infrastructures scolaires.

**Le pôle agroalimentaire** répond au besoin fondamental de sécurité alimentaire et de formation professionnelle. La Congrégation prévoit de créer une ferme intégrée, combinant le maraîchage, l'élevage de porcs, de lapins, de poules pondeuses et la pisciculture. Cette ferme sera également un lieu de formation et d'insertion pour les jeunes, leur offrant des compétences concrètes et des perspectives d'autonomie.

### 4.2 Pôle Agroalimentaire

Le projet s'inspire du Programme national de Transformation de l'Agriculture (PTA), lancé en 2024 par le gouvernement congolais, qui vise à renforcer la productivité, la transformation et la formation des jeunes et des femmes. La Congrégation contribuera ainsi au développement rural durable et à la valorisation du travail agricole.

L'investissement initial pour ce pôle est estimé à 202 000 \$, incluant la construction des installations agricoles, l'achat d'équipements et les aménagements extérieurs. Le budget annuel de fonctionnement s'élève à 409 000 \$, pour un chiffre d'affaires prévisionnel de 600 000 \$. Ces ressources permettront de soutenir la mission éducative et sociale de la Congrégation.

### 4.3 Pôle Écotourisme

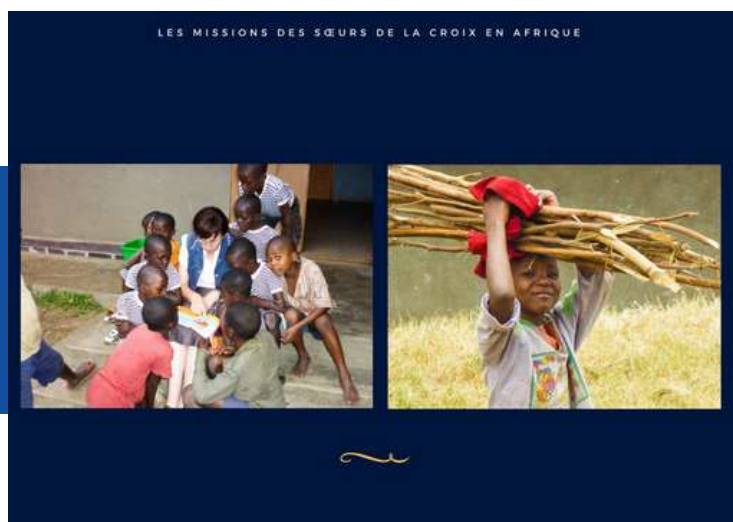
Enfin, **un pôle d'écotourisme** solidaire complétera l'ensemble. Sur un demi-hectare de terrain longeant la rivière Nsele, les Sœurs souhaitent aménager un centre de vacances et de loisirs éducatifs. Ce lieu accueillera des colonies de vacances, des retraites et des activités pédagogiques pour les enfants et les familles.

L'investissement initial est évalué à 85000\$, couvrant la création d'une plage, d'un étang piscicole, de paillottes écologiques et de deux dortoirs pour vingt enfants. Le budget annuel de fonctionnement est de 25000\$. Ce pôle favorisera l'ouverture, le partage et la sensibilisation environnementale, tout en soutenant l'autonomie économique du projet.

## 5. Gouvernance, partenaires et plan de financement

Le projet est porté par la Congrégation des Sœurs de la Croix Région Afrique, en lien étroit avec la Maison Mère de Strasbourg et les autorités congolaises. Il repose sur un modèle de gouvernance partagée, associant la communauté religieuse, des partenaires institutionnels et des acteurs locaux du développement.

La transparence, la rigueur et la coresponsabilité sont au cœur du dispositif. Des partenariats sont établis avec Caritas-Alsace, le Réseau des Enfants et Jeunes de la Rue (REJEER), des associations d'entrepreneurs, des ONG et des institutions locales. Un suivi régulier des projets et une évaluation de leur impact seront assurés afin de garantir la pérennité des actions et la bonne utilisation des fonds.



## 6. Appel à soutien et conclusion

---

La Congrégation des Sœurs de la Croix poursuit avec foi et détermination l'œuvre d'Adèle de Glaubitz. À travers ce projet de développement à Nsele, elle désire bâtir des lieux de vie, d'éducation et de travail où les enfants, les jeunes et les familles pourront se tenir debout, confiants en leur avenir.

Les Sœurs lancent un appel à toutes les bonnes volontés : institutions, entreprises, fondations, donateurs particuliers, pour soutenir ce projet porteur d'espérance.

Chaque contribution, quelle qu'en soit la taille, participera à la construction d'une école, à la création d'une ferme ou à la formation d'un jeune. **Ensemble, faisons grandir la vie à Nsele.**



*« Le Christ en Croix révèle en même temps la tendresse de Dieu et la détresse de l'homme. »*

Adèle de Glaubitz